## DEMANDE DE LICENCE ET MMSI DE NAVIRES IMMATRICULES EN NOUVELLE'CALEDONIE



pour l'utilisation d'une station radioélectrique de navire ou de bateau.

adre réservé à l'ANFR				
Tit. S Départ N°:				
Quartier/Immat MMSI Indicatif F				
1. Demandeur de la licence : (avec pièces à fournir en page 3)				
Le demandeur est : le propriétaire du navire (ou bateau)    l'utilisateur mandaté * (leasing ou prêt de navire)    * joindre un mandat : autorisation du propriétaire pour effectuer la demande et recevoir la licence + renseigner les paragraphes 1 et 2.  Nom, prénom (société) M / Mme				
Qualité pour association, administration, société : (ex : directeur, gérant, maire, président)				
Tél (domicile)         I I I I I I I I _				
Portable   _   _   _   _   _   _   _   _   _				
Email				
Contacts et N° de Tél. à joindre en cas d'urgence :				
Code Ciac : IIII Concerne essentiellement les professionnels naviguant à l'étranger et effectuant des appels téléphoniques (navire-terre) par l'intermédiaire de stations côtières étrangères				
Afin de permettre la coordination et l'organisation efficace des opérations de recherche et de sauvetage en cas d'appel de détresse nous communiquons à l'UIT (Union internationale des télécommunications) et aux organismes de secours, <u>CROSS et CNES</u> , <u>les informations relatives à la station de navire</u> : MMSI, indicatif, matériel à bord, immatriculation  Pour favoriser votre identification en cas d'urgence, <u>des données nominatives</u> sont communiquées aux centres de secours (nom, prénom, adresse, coordonnées tél.) sauf si vous en exprimiez explicitement votre désaccord en cochant la case suivante :				
2. Propriétaire ou organisme de leasing (A ne renseigner que si le demandeur indiqué ci-dessus n'est pas le propriétaire).				
Nom, prénom (société) M / Mme IIIIIIIIIIIII				
AdresseÁj[•œap^ouBPÁÁI_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I				
Code postal III_I_I_Ville/Commune IIIIIIIIIIIII				
Tél (domicile)                         _				
3. Situation antérieure (A ne renseigner que si vous aviez déjà un navire ou bateau avec une licence de station de bord à votre nom).				
Nom de votre navire précédent :				
Quartier / Immatriculation III IIIII Votre navire a t'il été vendu ?				
Si OUI, nom et prénom de l'acheteur I I I I I I I I I I I I I I I I I I I				
O£dresseÁj[•cæ‡^ouBP:I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_				

4. Navire (pièce justific	ative relative à l'i	mmatriculation du navire ou du bateau à fournir : voir page 3)
Immatriculation II_I		II (navire à moteur : voir le N° peint sur les deux côtés de la coque ex : NC xxxxx)
Quartier	Numéro	Clé
Nom du navire II_I_	_	
Longueur II_I_I m I	ll_l Ja	uge brute (navire professionnel uniquement) IIIIII Tx □ / UMS □
Port de stationnement I		_   _   _   _   _   _   _   _   _   _
<u>Plaisance</u> : distance	d'un abri ( à c	ocher) moins de 6 milles plus de 6 milles
<u>Professionnel</u> : Pêche	Charge	Passager Fluvial NUC Catégorie de navigation (de 1 à 5) LI
Vous êtes tenus d'utiliser un celle-ci. Il vous appartient po	ne installation rac our cela de vérif	ritime Mobile Service Identity) vous sera automatiquement attribué si le matériel le justifie. dioélectrique conforme à la réglementation pertinente en vigueur et dans les conditions prévues par ier sa conformité en vous reportant au marquage apposé sur le matériel et à la déclaration de riel doit être utilisé conformément à la destination indiquée sur la notice d'utilisation.
Matériel	Quantité	Marque et modèle de chaque équipement
VHF fixe		
VHF portative		
BALISE		Code hexadécimal :
AIS *		Code hexadécimal :
* non concerné : récepteur seul ou AIS intégré à VHF		
RADAR et Transpondeur		
NAVTEX		
BLU (E/R MF-HF) *  * non concerné :  récepteur radio BLU		
Inmarsat		
de détresse. Il permet en d	cas de détresse avire ne peut ê	iffres utilisé dans le cas où votre station radioélectrique décrite ci-dessus comporte un émetteur e une identification sûre et rapide du navire. etre réutilisé sur une autre embarcation!
7. Engagements de	u propriétai	re (ou de l'utilisateur mandaté par le propriétaire)
Toute demande de lice	ence doit être	e accompagnée des pièces justificatives mentionnées en page 3 sans oublier de traire votre dossier vous sera retourné.
Je soussigné(e) (Nom, production pour effectue	prénoms) er la demande	de licence du navire décrit au paragraphe 4, certifie l'exactitude des renseignements r pris connaissance des dispositions figurant en page 3, m'engage à les respecter.
Fait à		
		······································
Signature originale du d	lemandeur (no	on photocopiée) :

2/3

## Pièces justificatives à joindre obligatoirement au dossier (tableaux ci-dessous 1, 2 et 3) \*:

\* En l'absence des justificatifs demandés, votre dossier vous sera retourné.

1. Justificatif d'immatriculation	Plaisance	<ul> <li>Copie du titre de navigation (généralement page 21 du carnet de francisation) ou</li> <li>Copie de la carte de circulation</li> </ul>		
	Professionnel	<ul> <li>Copie du permis de navigation ou</li> <li>Copie de la page "caractéristiques " du carnet de francisation</li> </ul>		
	Fluvial	Copie du certificat de navigation du bateau		
2. Justificatif(s) d'identité(s)	Particulier	Copie recto-verso de la carte d'identité ou copie du passeport ou copie du livret de famille		
	Personne morale	Copie recto-verso de la carte d'identité ou copie du passeport du responsable ou du représentant dûment mandaté pour effectuer la demande		
	+ si société	Copie de l'extrait Kbis datant de moins de 3 mois		
	+ si association	Copie des statuts		
3. Justificatif de propriété du navire	Propriétaire direct	Copie de la page du carnet de francisation où vous apparaissez.  (La carte de circulation fait également office de propriété)  Remplir la rubrique 1 de la page 1/3		
	Leasing	Copie d'un justificatif où le locataire et l'organisme de leasing sont clairement identifiés (exemple : copie de la page propriétaire du carnet de francisation)  Remplir les rubriques 1 et 2 de la page 1/3		
	Autre utilisateur navire	Lettre mandatée du propriétaire autorisant le demandeur à effectuer la demande afin de recevoir la licence en son nom.  Remplir les rubriques 1 et 2 de la page 1/3		

<u>Rappel</u>: Tout changement (nom du navire, composition de l'installation radioélectrique, propriétaire...) doit être signalé par courrier sans délai, en vue de l'établissement d'une nouvelle licence.

L'Agence nationale des fréquences vous rappelle qu'aucune installation de radiocommunications, obligatoire ou non, ne peut être ouverte à l'exploitation à bord d'un navire sans l'obtention de la licence correspondante et l'attribution d'un indicatif d'appel. La licence décrit les équipements radioélectriques composant la station de bord. Elle est valable tant que la station ne subit pas de modification justifiant son renouvellement et constitue un document international, obligatoire à bord de tout navire équipé d'installation de radiocommunications.

Une installation radioélectrique ne peut être utilisée que par une personne titulaire du certificat d'opérateur approprié ou sous la responsabilité d'un opérateur qualifié présent à bord, pour plus d'informations contacter le +687 25 62 60.

Le présent document doit être adressé uniquement par courrier à :

## AGENCE NATIONALE DES FREQUENCES

Antenne de Nouvelle-Calédonie BP 1604

98845 Nouméa Cedex- NOUVELLE CALÉDONIE Pour vous aider dans la rédaction de ce document :

Téléphone : (+ 687) 25 62 60 Télécopie : (+ 687) 25 62 61 Site Internet : <u>www.anfr.fr</u> (OUTRE-MER)

Après obtention de la licence toute modification peut être effectuée en ligne depuis https://maritime-eadministration.anfr.fr

Document élaboré et exploité par l'Agence nationale des fréquences pour le compte du ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique pour la gestion des licences et identités du service mobile maritime et fluvial par l'ANFR et les organismes mentionnés dans le cadre du paragraphe 1 du présent formulaire. Conformément aux articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au département licences et certificats de l'ANFR dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessus.

Edition Novembre 2015